



## Communiqué de presse

Jeudi 11 mars 2010

Pour distribution immédiate

### **Le Canada ratifie la Convention relative aux droits des personnes handicapées, les Canadiennes et les Canadiens avec des déficiences célèbrent**

Joie et fête, voilà ce qui anime aujourd'hui les Canadiennes et les Canadiens handicapés tandis que le gouvernement du Canada ratifie la Convention relative aux droits des personnes handicapées aux Nations Unies. Ce faisant, le gouvernement s'est engagé à être régi par la CDPH, le tout nouveau traité international de droits de la personne qui, audacieusement, instaure un cadre de droits humains dans le règlement de l'exclusion et de l'inaccessibilité subies par les personnes handicapées au Canada comme à l'étranger.

Rêvant d'un Canada plus accessible et plus inclusif, les Canadiennes et les Canadiens avec des limitations fonctionnelles et le gouvernement fédéral se sont investis pendant cinq ans dans le processus d'élaboration de la CDPH. Le CCD félicite le gouvernement du Canada du leadership manifesté tout au long de la phase rédactionnelle et pour son indéfectible engagement envers une Convention basée sur les valeurs canadiennes d'égalité, de non-discrimination et d'obligation d'accommoder.

La CDPH résulte d'un partenariat historique entre le mouvement international des personnes avec des déficiences et les gouvernements respectifs. Au Canada, de nombreux dirigeants fédéraux ont pris fait et cause pour la Convention. L'un de nos premiers porte-étendard fut l'honorable Peter Mackay, alors ministre des Affaires étrangères. Et il a continué à exercer son leadership après avoir accepté de nouvelles responsabilités. Dans une certaine mesure, sa détermination nous a conduits vers cet événement historique que célébrons aujourd'hui. Avec son ministère, l'honorable Diane Finley a également aidé la collectivité des personnes handicapées à contribuer à l'élaboration de la CDPH et à participer à la délégation canadienne engagée dans cette extraordinaire tâche aux Nations Unies. Ainsi, Steve Estey, président du Comité de développement international du CCD, a assisté à toutes les réunions du Comité spécial à New York et a fait partie de la délégation canadienne qui a travaillé à la rédaction de la CDPH. Avec Anna MacQuarrie de l'ACIC, il fait preuve à cet égard d'un exemplaire leadership au sein de la collectivité des personnes handicapées.

«Par cette ratification, le gouvernement du Canada signale la fin d'une ère où les personnes handicapées étaient perçues comme des objets de charité et comme de passifs prestataires de services de réadaptation et de largesses gouvernementales. Nous entrons désormais dans une ère où les personnes avec des limitations fonctionnelles seront considérées comme des citoyens à part entière, avec les mêmes droits et responsabilités que les autres Canadiens, a déclaré M. Estey.»

[ccd@ccdonline.ca](mailto:ccd@ccdonline.ca)

[ccdonline.ca](http://ccdonline.ca)

Tel/Tél: 204-947-0303  
Fax/Télé: 204-942-4625  
TTY: 204-943-4757  
Toll Free/Sans Frais: 1-877-947-0303

926-294 Portage Avenue  
Winnipeg, Manitoba  
R3C 0B9  
Canada

«La CDPH n'est pas une autre déclaration bien intentionnée certes mais impuissante. Elle force le gouvernement à agir et à surveiller les progrès réalisés dans l'exécution des dispositions du traité. Les mesures prises pour créer une société plus accessible et plus inclusive seront rigoureusement examinées aux niveaux national et international, a précisé Marie White, présidente nationale du CCD. Aujourd'hui, sur la scène internationale, nous célébrons le leadership manifesté par le Canada quant aux enjeux des personnes avec des déficiences. Demain, nous retournerons à notre plan national d'élimination des obstacles entravant la pleine et égale participation citoyenne des Canadiennes et des Canadiens ayant des limitations fonctionnelles, a ajouté Mme White.»

-30-

Pour de plus amples renseignements, contacter:  
Laurie Beachell, Coordonnateur national du CCD – Tél: 204 947-0303